



Abécédaire de la Grammaire

Adjectif : mot qui décrit un nom et qui s'accorde avec lui.



Adverbe : mot qui précise comment, où ou quand une action se passe.

Apposition : groupe de mots qui donne une précision sur un nom, séparé par une virgule.

Aspect verbal : manière de présenter l'action (terminée ou en cours).

Attribut du sujet : mot qui donne une information sur le sujet après un verbe comme être.

Auxiliaire : verbe comme être ou avoir qui aide à conjuguer un autre verbe.

Classe grammaticale : catégories de mots qui partagent des caractéristiques syntaxiques et morphologiques, comme les noms, verbes, adjectifs, adverbes, déterminants, pronoms, prépositions, conjonctions. Elle se distingue en fonction de classe variable/invariable ou mots lexicaux/mots grammaticaux.

Complément de l'adjectif : mot ou groupe de mots qui précise un adjectif (ex : *content de réussir*).



Complément du nom : mot qui complète un nom (ex : *la maison de Paul*).

Complément de phrase/circonstanciel : mot ou groupe de mots qu'on peut enlever ou déplacer (ex : *le matin*).

Complément du verbe : COD, COI, attribut du sujet : mots indispensables pour compléter un verbe.

Conjonctions de coordination : mots qui relient deux éléments égaux (ex : *mais, ou, et, or, ni, car*).

Conjonctions de subordination : mots qui relient une phrase principale et une subordonnée (ex : *que, quand, si, parce que*).

Coordination : action de relier deux mots ou phrases de même nature.

Composition / Dérivation : manière de créer de nouveaux mots. Préfixe/Radical/Suffixe.

Déterminant : petit mot placé devant un nom pour le présenter (ex : *le, une, ce, mon*).

Article défini : *le, la, les*.

Article indéfini : *un, une, des*.

Article partitif : *du, de la, des* (part d'un tout).

Déterminant démonstratif : *ce, cet, cette, ces* (montre quelque chose).

Déterminant indéfini : *quelques, plusieurs, chaque* (quantité vague).

Déterminant interrogatif : *quel, quelle, quels, quelles* (pose une question).

Déterminant numéral : *deux, trois, cent* (nombre précis).

Déterminant possessif : *mon, ton, son, notre, votre, leur* (indique la possession).



Fonctions grammaticales : rôle d'un mot ou groupe de mots dans la phrase, comme sujet, complément d'objet, complément circonstanciel, attribut du sujet, complément d'agent, etc.

Formes de phrase :



Active : le sujet fait l'action (ex : *Le chat mange la souris*).

Passive : le sujet subit l'action (ex : *La souris est mangée par le chat*).

Impersonnelle : la phrase n'a pas de vrai sujet humain (ex : *Il pleut*).

Emphatique : on insiste sur un élément (ex : *C'est Paul qui chante*).



Homonymie : mots qui se prononcent ou s'écrivent pareil mais n'ont pas le même sens.



Interjections : mots qui expriment une émotion (ex : *Oh ! Ah ! Zut !*).



Juxtaposition : mots ou phrases mis côte à côte, séparés par une virgule ou un point-virgule.



Modalisation : manière de montrer l'incertitude ou l'opinion dans une phrase.

Mode : manière de conjuguer un verbe en fonction de la manière dont il exprime l'état ou l'action ; personnel ou impersonnel (indicatif, impératif, subjonctif, participe, infinitif).



Nom / Groupe nominal : notion, être ou personne avec éventuellement d'autres mots autour (ex : *le petit chien noir*).

Phrase : ensemble de mots qui a du sens, qui commence par une majuscule et finit par un point.

Ponctuation : signes pour structurer la phrase (., ; : ? !...).

Préposition : petit mot qui relie (ex : *à, de, dans, sur*).

Progression thématique : manière d'enchaîner les idées dans un texte.

Pronoms : mots qui remplacent un nom. Plusieurs types :

Pronom personnel : je, tu, il, nous, vous, ils.

Pronom démonstratif : celui, celle, ceux, celles (montre quelqu'un ou quelque chose).



Pronom possessif : le mien, la tienne, le leur (indique la possession).

Pronom interrogatif : qui, que, quoi, lequel (pose une question).

Pronom relatif : qui, que, dont, où, lequel (relie deux phrases).

Pronom indéfini : quelqu'un, personne, rien, tout (parle de façon vague).

Polysémie : même mot qui a plusieurs sens liés (ex : *clé* = objet pour ouvrir ou solution d'un problème).



Situation d'énonciation : qui parle, à qui, où, quand ?

Subordination : relier deux idées avec une conjonction (*parce que, quand, que*).

Synonymie : mots qui ont un sens proche (ex : *joyeux / heureux*).

Temps simples : présent, imparfait, futur, passé simple, conditionnel présent pour le mode indicatif.

Temps composés : auxiliaire au temps simple + participe passé. Pour l'indicatif :

passé composé : action antérieure à celle du présent

plus-que-parfait : action antérieure à celle de l'imparfait

passé antérieur : action antérieure à celle du passé simple

futur antérieur : action antérieure à celle du futur

conditionnel passé : action antérieure à celle du conditionnel présent



Types de phrases : déclarative, interrogative, exclamative, injonctive.

Valeur des modes : le mode indicatif présente des faits réels, l'impératif donne des ordres, le subjonctif exprime le doute ou la possibilité, et le participe fonctionne comme un adjectif ou un élément du temps dans la phrase.

Valeur des temps : but dans lequel le temps est employé. Présent ; énonciation, narration, description, vérité générale. Passé simple : action achevée, de premier plan, ponctuelle, succession d'actions. Imparfait ; action en cours de déroulement, de second plan, habituelle, actions successives. Futur : ordre, supposition, action à venir.

Verbe : mot qui exprime une action ou un état.

verbe transitif : peut se construire avec un complément

verbe intransitif : ne peut pas avoir de complément

verbe pronominal : se construit avec un pronom

verbe attributif : peut se construire avec un attribut



verbe impersonnel : n'a pas d'autre forme que celle de la troisième personne du singulier avec pour sujet le pronom neutre il (*il pleut, il neige ...*)